



Dossier surendettement recevable un créancier refuse

Par **CORINNE95360**, le **10/03/2014** à **13:15**

bonjour rnrnMon dossier a été jugé recevable le 11 février et j'étais très contente car la première fois il avait été irrecevable. cependant mon conseiller de la bdf vient de m'informer qu'un de mes créanciers refusaient parlant du fait que il avait été irrecevable avant que va t'il se passer moi je demande qu'a pouvoir régler mes dettes avec de petites échéances ne plus avoir les huissiers sur le dos et en plus j'ai retrouvé du travail à 53 ans bien rémunérée pour mon age donc aidez je suis grave angoissée[rn]merci de vos réponses[/rn]

Par **Miam123**, le **31/03/2014** à **23:09**

Bonjour,rnNe vous en faites pas, Corinne.rnLe créancier n'a rien à dire. Votre dossier est recevable, la BdF va faire un proposition (si vous pouvez payer qch par moi. Sinon, elle demandera un moratoire sur deux ans (gel à un taux très, très bas, voire sans taux d'intérêt) et votre créancier mécontent attendra deux ans de plus, au moins.....rnVous ne risquez pas grand chose. Le plus dur est fait. Maintenant la BdF s'occupe de vous et elle empêche des rapaces d'intervenir.....

Par **moisse**, le **01/04/2014** à **08:24**

Bonjour,rn[citation]Maintenant la BdF s'occupe de vous et elle empêche des rapaces d'intervenir.....rn[/citation]rnEt puis quoi encore ?rnUn créancier qui réclame son du n'est

donc qu'un rapace ?
Parlez-en à votre employeur, lui aussi a certainement des difficultés et il sera heureux d'apprendre que vous, non rapace, vous abandonnez votre salaire.

Par **Miam123**, le **01/04/2014** à **11:13**

On se reparlera le jour où vous serez passer par là....
Pour le moment vous parlez d'une situation que vous ignorez que vous n'avez jamais vécu et tant mieux pour vous.
J'appelle rapaces les individus qui ne pensent qu'à eux, sans prendre compte des autres, ici, sans prendre compte de la situation de l'autre, le débiteur.
Lisez un peu la Bible, ou le Coran si vous avez du mal à comprendre mes écrits.
Je vous souhaite une belle journée.....

Par **moisse**, le **01/04/2014** à **11:33**

Votre contribution n'a aucun intérêt et disqualifie vos propos moralisateurs.
Sur un forum de droit on discute droit, on appelle les choses par leur nom, un créancier reste un créancier, un débiteur itou.
Chacun a des droits et des devoirs.
Je ne nomme pas le créancier de "rapace" pas plus que le débiteur de "sangsue" ou "cas social".
Si vous voulez faire du prosélytisme il doit certainement y avoir des sites pour cela.

Par **Miam123**, le **01/04/2014** à **21:49**

ON va s'arrêter là, cher ou chère Moisse. Toute discussion s'avère vaine avec vous.....
Mais peut-être un jour, vous comprendrez.....
Je vous le souhaite, ainsi qu'une bonne soirée.....
Miam-miam :)